
Conférence du désarmement

4 août 2009

Français

Compte rendu définitif de la mille cent quarante-septième séance plénière

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le mardi 4 août 2009, à 10 h 25

Président: M^{me} Caroline Millar(Australie)

La Présidente (*parle en anglais*): Je déclare ouverte la 1147^e séance plénière de la Conférence du désarmement.

Je souhaite saisir cette occasion pour dire au revoir à l'Ambassadeur Dayan Jayatilleka, notre distingué collègue sri-lankais, qui quittera Genève sous peu. Son séjour ici a été marqué par une liste impressionnante d'activités, tant dans le cadre de la Conférence du désarmement que dans d'autres organes intergouvernementaux, où il a représenté son pays avec beaucoup d'énergie et de talent. À titre personnel, j'ajouterais que je vois en l'Ambassadeur Jayatilleka un véritable Australien, un «Aussie», puisqu'il a passé beaucoup de temps dans mon pays et qu'il est pour ainsi dire des nôtres. Il me manquera donc doublement. Au nom de la Conférence et en mon nom personnel, je tiens à adresser à notre cher collègue et à sa famille tous nos vœux de réussite et de bonheur.

J'aimerais également souhaiter chaleureusement la bienvenue à notre nouvelle collègue, l'Ambassadrice Dell Higgie de la Nouvelle-Zélande, autre pays avec lequel l'Australie entretient des relations cordiales et étroites. Je saisis cette occasion pour l'assurer de notre pleine coopération et de notre appui dans les fonctions qu'elle assume désormais.

J'ai pour le moment sur la liste de la séance plénière de ce jour les orateurs ci-après: Royaume-Uni, Colombie, Brésil, Nouvelle-Zélande et Fédération de Russie. Je donne la parole au représentant du Royaume-Uni.

M. Duncan (Royaume-Uni) (*parle en anglais*): Madame la Présidente, comme c'est la première fois que je prends la parole sous votre présidence, permettez-moi de vous féliciter pour votre accession à cette fonction. Je peux vous assurer tout comme vos collègues du groupe des six Présidents de l'appui sans réserve de ma délégation dans vos efforts résolus visant à forger des fondations solides et mutuellement acceptables pour nous permettre d'engager des travaux de fond dès que possible.

J'aimerais également saisir cette occasion pour faire part à mes collègues d'une récente initiative du Gouvernement du Royaume-Uni intéressant le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP). Le 16 juillet, le Premier Ministre, M. Gordon Brown, a annoncé la «feuille de route» du Gouvernement pour 2010. Ce plan présente pour la première fois de manière détaillée la conception qu'a l'État d'un nouveau compromis nucléaire à l'échelle mondiale sur les principaux défis stratégiques de l'ère nucléaire moderne, à savoir: le développement en toute sécurité de l'énergie nucléaire civile; la sécurité nucléaire; la non-prolifération; la réduction puis l'élimination de toutes les armes nucléaires.

Cette stratégie cohérente devrait nous conduire jusqu'à la Conférence d'examen du TNP de 2010 et au-delà. La Conférence d'examen sera une occasion de renouveler le compromis qui est au centre du TNP. Pour les États non dotés de l'arme nucléaire, il s'agit du droit d'accéder à l'énergie nucléaire civile en échange de l'engagement consistant à renoncer aux armes nucléaires; quant aux États dotés de l'arme nucléaire, il leur incombe d'assumer de difficiles responsabilités en faisant preuve d'initiative sur la question du désarmement et en montrant la voie dans la recherche de solutions globales permettant un accès élargi et sûr à l'énergie nucléaire civile.

Notre «feuille de route pour 2010» définit une approche par étapes qui permettra de réaliser des progrès sur la non-prolifération et le désarmement multilatéral. À notre avis, la première étape consiste à améliorer la transparence sur les capacités en matière d'armes de façon à les maîtriser davantage pour en freiner le développement; la deuxième étape réside dans des réductions multilatérales vérifiables des arsenaux; la dernière enfin consiste à créer les conditions voulues de sécurité et à surmonter les problèmes techniques et politiques que peut poser un monde exempt de toute arme nucléaire.

En prenant la parole devant cette instance en février dernier, l'ex-Ministre de la défense du Royaume-Uni, M. Des Browne, a proposé d'accueillir avant la Conférence d'examen du TNP de 2010 une conférence technique des laboratoires nucléaires des cinq membres permanents du Conseil de sécurité consacrée à la vérification du désarmement nucléaire. Entre-temps, le Royaume-Uni a étroitement collaboré avec les autres États reconnus comme possédant l'arme nucléaire pour mettre au point cette proposition. Nous sommes heureux de confirmer que le Royaume-Uni accueillera à Londres, les 3 et 4 septembre 2009, une conférence sur les «mesures de confiance dans l'optique du désarmement nucléaire» qui rassemblera à la fois des responsables politiques et des experts techniques des cinq puissances nucléaires reconnues.

La «feuille de route pour 2010» met l'accent sur l'engagement pris par le Royaume-Uni de veiller à ce que toutes les nations puissent se procurer la technologie nucléaire à des fins pacifiques. Pour que le droit revenant à tous les pays d'accéder à l'énergie nucléaire civile devienne une réalité, nous entendons créer un nouveau centre nucléaire d'excellence. Ce centre sera chargé de promouvoir le développement au moindre coût d'une énergie nucléaire civile nettement plus difficile à détourner par des terroristes et des États animés d'intentions hostiles aux fins de programmes d'armes, bénéficiera d'un financement de 20 millions de livres sterling de la part du Gouvernement au cours des cinq premières années et sera mis en place en partenariat avec le monde universitaire, les milieux professionnels et des partenaires internationaux.

Nous engageons les partenaires internationaux à collaborer avec nous pour faire de la sécurité nucléaire le quatrième pilier du dispositif nucléaire international, parallèlement à la non-prolifération, au désarmement et à l'accès à l'énergie nucléaire civile. Il s'agit non pas de remettre en cause le TNP, mais de faire en sorte que la question de la sécurité nucléaire figure en bonne place dans le programme des négociations internationales.

Pour finir, force est de constater que la prise en compte de ces problèmes fait l'objet d'une dynamique croissante à l'échelle de la planète, raison pour laquelle la «feuille de route pour 2010» définit également des mesures visant à renforcer la gouvernance internationale, en particulier le rôle de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Nous entendons donc collaborer avec le nouveau directeur général et les partenaires internationaux pour élaborer de solides plans de réforme organisationnelle. Le Royaume-Uni prévoit aussi d'accueillir une réunion des principaux bailleurs de fonds de l'Agence pour faciliter les progrès sur les questions liées au financement et aux effectifs futurs.

La «feuille de route pour 2010» énonce les mesures que nous pouvons prendre en prévision de la Conférence d'examen du TNP et au-delà pour garantir un avenir sûr et serein. Nous diffuserons des versions électroniques du texte auprès des délégations à la Conférence du désarmement après cette séance. Nos collègues peuvent aussi accéder au document sur notre site Web, que vous connaissez tous.

La Présidente (*parle en anglais*): Je remercie le représentant du Royaume-Uni pour ses déclarations. Je donne à présent la parole au représentant de Sri Lanka, que je m'excuse d'avoir auparavant omis par inadvertance sur la liste des orateurs.

M. Jayatilleka (Sri Lanka) (*parle en anglais*): C'est une occasion douce-amère, comme le sont généralement la plupart des adieux. J'ai été affecté à Genève dans le cadre du service diplomatique sri-lankais durant une période historique précise de l'histoire contemporaine de mon pays. Comme vous le savez, cette période a connu un dénouement quelque peu spectaculaire. Le corollaire quasi inéluctable d'un tel état de choses est que mon rôle ici prend fin également.

Je dois vous demander de m'excuser de ne pas avoir consacré à cette instance éminente et singulière autant de temps et d'énergie que j'aurais pu le faire en raison des exigences et de la dynamique propres à l'«autre instance», si je puis dire, à savoir le

Conseil des droits de l'homme, mais j'ai néanmoins eu le privilège de participer à ce que je considère être une période fort cruciale de l'histoire de la Conférence du désarmement.

L'aréopage constitué ici par mes collègues se caractérise à la fois par sa brillante intelligence, ses capacités d'analyse et sa civilité. Il a servi de modèle en montrant qu'il est tout à fait possible d'être à la fois attaché à des principes et de défendre fermement les intérêts de la sécurité nationale de son pays, tout en faisant preuve d'un esprit d'ouverture, de souplesse et de courtoisie dans les échanges de vues. C'est un exemple probant, un exemple de comportement qui a porté ses fruits puisque, nul ne l'ignore, nous avons pu continuer à travailler, à argumenter et à débattre jusqu'à ce qu'apparaisse une faible lueur au bout de ce qui, pendant plusieurs décennies, n'a été qu'un long tunnel.

J'ai eu le privilège de contribuer modestement aux délibérations sur une ou deux questions, en particulier dans le cadre du Groupe des 21 auquel appartient Sri Lanka au sein de la Conférence du désarmement; et nous avons eu à mon avis la chance de bénéficier ces derniers mois d'un concours de circonstances, de la coïncidence de deux facteurs, l'un externe l'autre interne. Sur le plan extérieur, nous assistons à un changement de donne avec le nouveau gouvernement en place aux États-Unis. Cela n'est pas complètement fortuit. Comme nous le savons, c'est le choix du peuple américain, que nous saluons. Mais il s'avère également que le peuple américain a pris acte de l'impossibilité de persister dans une certaine voie, un certain schéma, un ensemble d'idées. Une telle leçon n'a malheureusement pas été tirée dans d'autres parties du monde, mais elle a néanmoins nourri la critique adressée à la Conférence du désarmement contre certaines conceptions et certains dispositifs stratégiques. Il se produit à présent une évolution dans l'environnement extérieur, un dégel.

Or cela coïncide avec un autre changement sur le plan interne: après des débats et des délibérations très intenses, l'un d'entre nous, l'Ambassadeur Jazairy, a pu, en s'appuyant sur les efforts de ses prédécesseurs, proposer une configuration qui a réduit les asymétries apparentes ou effectives sur les divers points et problèmes auxquels il fallait s'attaquer. Et en proposant des règles du jeu plus équitables, il l'a rendue acceptable.

Cette convergence entre le macro et le micro a fourni à la Conférence du désarmement la possibilité d'opérer un réel bond en avant, auquel je regrette de ne pouvoir assister. Tels sont les défis auxquels la Conférence sera désormais confrontée: nous pourrons tous observer, dans le monde extérieur, comment les potentialités de cette évolution positive aux États-Unis et sur la scène mondiale sont mises à profit, tout en défendant bien entendu les intérêts vitaux de la sécurité nationale de chacun de nos pays.

Je pense que nous devons éviter la situation qui s'est produite en 1986 à la suite d'une autre avancée virtuelle à Reykjavik, dont certains sont revenus en se réjouissant en fait que cette avancée n'ait pas été réalisée. Il est évident que nos institutions et nos systèmes veilleront à ce que les intérêts nationaux et les intérêts des États soient préservés à long terme, mais notre génération doit à mon avis également profiter des possibilités qui se présentent à ce stade du fait de telles transformations politiques.

La seconde réflexion que je souhaite partager avec vous concerne l'autre erreur à éviter, qui consiste à reproduire sous une forme ou sous une autre les expériences négatives des premières années du XXI^e siècle, en s'en prenant à tel ou tel État censé faire cavalier seul; cette fois, c'est manifestement le tour d'un autre État que celui qui était ciblé au tournant du siècle, lorsqu'une sorte d'attitude suiviste, si ce n'est un esprit de lynchage, a commencé à se développer. Ce type d'approche ne peut que nuire aux perspectives positives que nous décelons à présent dans le domaine du désarmement: aussi devons-nous nous montrer à la fois très idéalistes en tirant parti de ces possibilités, et relativement prudents et réalistes en calibrant nos positions et le choix des moyens d'incitation et des mesures de dissuasion à proposer pour influencer sur la conduite des affaires de n'importe quel

État. Nous devons à tout moment nous prémunir contre les erreurs que constituent l'unilatéralisme et la contrainte, même si celle-ci semble multilatérale.

Je le redis, mon regret sera de ne pas être ici au premier rang pour assister à ces évolutions, mais je suis heureux d'avoir eu le privilège de côtoyer les délégations à cette Conférence, de me former en leur compagnie et d'avoir été présent au moment du déblocage des travaux auxquels se consacre la Conférence du désarmement.

La Présidente (*parle en anglais*): Je vous remercie, Monsieur l'Ambassadeur, pour votre déclaration et vos réflexions, et vous adresse une fois de plus mes meilleurs vœux de succès dans vos prochaines activités. Je donne à présent la parole à l'orateur suivant inscrit sur ma liste, le représentant de la Colombie.

M. Avila Comancho (Colombie) (*parle en espagnol*): Comme la délégation colombienne prend la parole pour la première fois sous votre présidence, permettez-moi pour commencer de vous féliciter d'avoir accédé à ce poste important et de vous assurer, vous-même et le groupe des six Présidents, de notre total soutien.

Le groupe tient à prendre acte du travail accompli par l'Ambassadeur de Sri Lanka, M. Dayan Jayatilleka, qui a apporté durant son mandat auprès de notre instance une remarquable contribution sous la forme d'idées importantes en conduisant en qualité de coordonnateur les travaux sur le point 6 de l'ordre du jour de la Conférence du désarmement relatif au programme global de désarmement.

Monsieur l'Ambassadeur, nous tenons aujourd'hui à saluer vos idées et vos contributions théoriques qui, en sus de vos talents de diplomate, ont beaucoup enrichi le contenu des débats menés dans le cadre de cette instance.

Nous souhaitons également vous adresser, à vous et à votre famille, nos meilleurs vœux de réussite dans vos activités futures.

Je tiens pour finir à faire bon accueil à l'Ambassadrice de la Nouvelle-Zélande, qui vient de rejoindre son poste, et à souhaiter très chaleureusement la bienvenue à l'Ambassadeur et représentant permanent du Bangladesh, M. Abdul Hannan, qui entre dans ses nouvelles fonctions, en lui redisant qu'il peut compter sur l'appui sans réserve du groupe dans les tâches qu'il entreprendra prochainement.

La Présidente (*parle en anglais*): Je remercie le représentant de la Colombie de ses déclarations. Je donne à présent la parole au représentant du Brésil.

M. Macedo Soares (Brésil) (*parle en anglais*): Madame la Présidente, après la pause observée dans nos travaux, c'est avec un espoir renouvelé que nous entamons cette dernière partie de la session de 2009 de la Conférence du désarmement. Nous sommes confortés dans ce sentiment par le fait que nous pouvons compter sur vous, votre sagesse et votre compétence pour tenir la barre de cet organe. Tout d'abord, je souhaite exprimer mon admiration et faire mes adieux à l'Ambassadeur Jayatilleka. Il vient d'une vieille nation importante à maints égards, dont les habitants portent des noms originaires du Portugal, des Pays-Bas et du Royaume-Uni, d'un pays qui a rassemblé des contributions apportées de toutes parts. L'Ambassadeur Jayatilleka en porte témoignage avec son expérience. J'ai été particulièrement impressionné par sa connaissance des éminents spécialistes latino-américains des sciences sociales. Voici un exemple d'éducation Sud-Sud dont nombre d'entre nous sont parfois dénués. J'aimerais également adresser un mot de bienvenue à l'Ambassadrice Higgie et à l'Ambassadeur Hannan.

Deux mois se sont écoulés depuis que tous les États membres de la Conférence du désarmement ont adopté d'un commun accord, conformément à l'article 28 de notre règlement intérieur, le document CD/1864 contenant le programme de travail de la Conférence. Cette décision a été saluée de par le monde comme un événement très

important dans les relations multilatérales internationales. Le fait qu'il a pu être adopté après tant d'années de blocage a montré qu'un nouveau climat commençait à s'instaurer au sein de la communauté internationale dans le domaine central de la paix et de la sécurité.

La Conférence du désarmement est l'élément pivot grâce auquel un vent de changement pourra effectivement souffler. La disparition des armes nucléaires est la condition *sine qua non* pour empêcher la destruction du genre humain. En dépit de l'importance des négociations bilatérales, c'est dans cette instance multilatérale que les négociations sont censées jeter les vastes fondements politiques et juridiques nécessaires à un désarmement général et complet. Si nous hésitons à aller de l'avant, c'est que nous sommes paralysés par la crainte et ce sentiment continuera de peser sur les relations internationales en ayant de lourdes conséquences.

Les conditions internationales actuelles sont particulièrement propices à des discussions sur la question du désarmement nucléaire. Ce climat donne une nouvelle impulsion aux travaux de la Conférence et peut en même temps être renforcé par nos discussions au sein de cet organe, unique instance multilatérale de négociation sur le désarmement.

Si nous ne réussissons pas à prendre des décisions à la session en cours, le processus actuel de revitalisation du désarmement risque clairement de s'essouffler dans les négociations internationales.

L'effet pratique de l'adoption du programme de travail est que la Conférence peut engager des négociations sur un point précis de l'ordre du jour et entreprendre des discussions de fond sur les autres. Le résultat des négociations et la question de savoir jusqu'où iront les discussions seront à l'évidence fonction de la volonté politique de tous les États ainsi que de l'aptitude et de la diligence de leurs agents. Nous ne maîtrisons pas entièrement ces facteurs. Cependant, ce qui est effectivement à notre portée, c'est la mise en route du programme de travail. Il faudra se mettre d'accord sur quelques mesures qui peuvent nécessiter ou non un débat plus ou moins long.

De l'avis de la délégation brésilienne, les dispositions nécessaires pour mettre à exécution le programme de travail devraient être prises dans le courant de ce mois d'août afin d'être prises en compte dans le rapport de la Conférence du désarmement à l'Assemblée générale. L'inaction serait à cet égard inconcevable aux yeux du monde entier, voire quelque peu incongrue.

Des hésitations quant au contenu d'un programme de travail et à l'opportunité de son adoption sont compréhensibles. Cependant, maintenant que les États ont décidé de franchir le pas, il est impossible de trouver des raisons valables qui empêcheraient de procéder à l'exécution de ce programme.

Je pense bien que ces considérations sont en fait superflues et que les choses suivront leur cours normal, c'est-à-dire que nous irons de l'avant conformément à la décision prise en mai dernier.

Ma délégation n'ignore pas que, selon le règlement intérieur, la Conférence doit adopter chaque année, au début de sa session, un ordre du jour et un programme de travail. Je suis certain que nous n'allons pas gâcher les efforts considérables déployés cette année et que nous engagerons rapidement notre véritable travail de fond.

Les articles 27 et 28 du règlement de la Conférence spécifient qu'au début de chaque session annuelle la Conférence adopte son ordre du jour et, sur la base de celui-ci, établit son programme de travail. Cependant, on ne saurait en déduire que la Conférence doit chaque année revenir à la case départ en faisant table rase de tout ce qui a été accompli l'année précédente. Le travail de la Conférence du désarmement est un processus continu et

la clôture d'une session annuelle n'efface ni n'annule les progrès réalisés, comme ceux que nous avons faits en mai dernier.

C'est la raison pour laquelle ma délégation estime que, d'une façon ou d'une autre, nous devons nous entendre sur la continuité des résultats obtenus en 2009.

S'agissant des travaux de fond à entreprendre pendant les semaines restantes de la présente session, le Brésil salue les efforts que vous avez entrepris, Madame la Présidente, en engageant de larges consultations pour répondre à toutes les préoccupations et toutes les sensibilités, de façon à pouvoir ainsi prendre les décisions nécessaires pour exécuter enfin le programme de travail.

La Présidente (*parle en anglais*): Je remercie le représentant du Brésil pour ses déclarations et donne à présent la parole à la représentante de la Nouvelle-Zélande.

M^{me} Higgie (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*): Madame la Présidente, puis-je dire d'emblée combien il est agréable d'avoir une collègue de l'autre rive de la mer de Tasman présider cette séance, qui restera gravée dans ma mémoire, puisque c'est la première fois que je participe à la Conférence du désarmement? Je souhaite également saluer le Secrétaire général de la Conférence et Représentant personnel du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Sergei Ordzhonikidze. Je me réjouis à l'avance de travailler avec lui et son équipe durant mon séjour à Genève. Je saisis également cette occasion pour remercier tous mes collègues ici pour les aimables paroles de bienvenue qu'ils m'ont adressées à l'occasion de mon accession à mes nouvelles fonctions. J'envisage avec plaisir la perspective de collaborer avec eux tous en vue de faire progresser les négociations sur le désarmement et la non-prolifération.

Lorsque j'ai présenté mes lettres de créance la semaine dernière au Secrétaire général de la Conférence, il a fait observer qu'à son avis l'optimisme était quasiment une des qualités requises des spécialistes de la diplomatie multilatérale. Or, en envisageant rétrospectivement la décennie qui vient de s'écouler, je me demande comment mes collègues ici, comme d'autres avocats de la cause du désarmement et de la non-prolifération, ont pu rester un tant soit peu optimistes. Les Néo-Zélandais ont partagé l'amertume de beaucoup devant l'impasse dans laquelle se trouvaient les discussions à la Conférence du désarmement et l'absence de progrès sur les importantes questions inscrites à notre ordre du jour.

Cependant, les déclarations faites ces derniers mois par des dirigeants politiques du monde entier ont annoncé un nouveau degré d'engagement. Sur la question du nucléaire, la nouvelle des engagements pris récemment d'instaurer un monde exempt d'arme nucléaire a été douce aux oreilles de chaque Néo-Zélandais. Nous suivons avec intérêt les discussions bilatérales en cours entre les États-Unis et la Fédération de Russie sur un accord devant succéder au Traité de réduction des armes stratégiques (START). Le mémorandum d'accord adopté le mois dernier au sujet du cadre applicable à ce nouvel instrument est un pas important et nous comptons sur les deux parties pour se montrer à la fois audacieuses et ambitieuses quant à la suite à lui donner.

La création l'an dernier par les Gouvernements australien et japonais de la Commission internationale sur la non-prolifération et le désarmement nucléaires est une contribution notable aux efforts tendant à envisager la voie à suivre dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération nucléaires.

La Conférence d'examen du TNP de 2010 aura lieu bientôt. La Nouvelle-Zélande entend œuvrer en faveur d'un résultat fructueux et constructif qui permette de renforcer le Traité et de nous rapprocher d'un monde sans arme nucléaire.

À l'appui du TNP, la Nouvelle-Zélande s'active sur toutes sortes de questions connexes, notamment en s'attachant à promouvoir l'entrée en vigueur du Traité

d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) et une amélioration de la transparence et des mesures de confiance concernant les armes nucléaires, et en prônant l'abaissement du niveau de disponibilité opérationnelle des systèmes d'armes nucléaires.

Les garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), qui sont un des principaux piliers du régime de non-prolifération, jouent un rôle essentiel dans la mise en œuvre de ce traité. La Nouvelle-Zélande est actuellement membre du Conseil des Gouverneurs de l'AIEA et nous prenons cette responsabilité très au sérieux. Notre groupe régional, le Groupe de l'Asie du Sud-Est et de l'Extrême-Orient pacifique, a demandé à la Nouvelle-Zélande de présider à son tour la Conférence générale de l'AIEA cette année. Nous sommes disposés à assumer cette tâche.

Les efforts de renforcement des capacités en matière de non-prolifération entrepris par la Nouvelle-Zélande au niveau national ont été centrés essentiellement sur notre propre région, le Pacifique, afin de promouvoir en particulier le respect de la résolution 1540 (2004) du Conseil de sécurité. Nous avons en outre fermement soutenu les initiatives de lutte antiprolifération, domaine dans lequel j'ai eu personnellement le plaisir de diriger la délégation néo-zélandaise au cours des quatre dernières années lors des réunions de l'Initiative de sécurité contre la prolifération.

Bien entendu, notre désir de prévenir la prolifération d'armes de destruction massive ne doit pas se substituer aux efforts visant à réduire les dommages humanitaires causés par les armes classiques. La deuxième Conférence d'examen de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel se tiendra d'ici la fin de l'année en Colombie. Elle marque une étape importante dans la vie de la Convention et la Nouvelle-Zélande entend œuvrer en faveur d'un résultat tangible et concret. Nous sommes particulièrement satisfaits que le thème central de la Conférence d'examen soit l'aide aux victimes.

Une autre étape importante du calendrier relatif au désarmement sera franchie cette année si, comme c'est probable, nous atteignons le nombre de ratifications nécessaire à l'entrée en vigueur de la Convention sur les armes à sous-munitions. Du côté néo-zélandais, notre Parlement a procédé la semaine dernière à la première lecture du décret d'application correspondant et le Ministre du désarmement et de la maîtrise des armements a bon espoir que la Nouvelle-Zélande pourra se joindre aux 30 pays devant ratifier la Convention pour que celle-ci puisse entrer en vigueur. Je suis sûr d'avoir votre appui, Madame la Présidente, en rappelant ici à nos collègues les avantages appréciables procurés par cette Convention sur le plan humanitaire et en invitant ceux qui ne l'ont pas encore fait à envisager de la signer.

Un traité sur le commerce des armes serait également très bénéfique sur le plan humanitaire. La Nouvelle-Zélande continue de considérer que l'élaboration d'un accord global et juridiquement contraignant imposant des normes universelles à l'exportation, à l'importation et au transfert d'armes classiques n'a été que trop longtemps différée. Nous espérons que l'Assemblée générale autorisera cette année la mise en route de telles négociations.

Voilà un aperçu des priorités actuelles de la Nouvelle-Zélande dans le domaine du désarmement, de la maîtrise des armements et de la non-prolifération. J'en viens à présent aux questions qui concernent plus directement l'ordre du jour de la Conférence du désarmement.

La Conférence a réagi à la nouvelle dynamique observée depuis quelques mois en matière de désarmement en adoptant en mai un accord historique sur un programme de travail. Cette décision a été universellement saluée par les gouvernements et la société civile; nous devons veiller à répondre à leurs attentes au moment où nous nous apprêtons à entreprendre des travaux de fond.

En reprenant l'injonction du Secrétaire général, M. Ordzhonikidze, suivant laquelle la diplomatie multilatérale suppose de l'optimisme, je pourrais aussi faire observer que le numéro «1864» attribué à la décision de portée historique adoptée le 29 mai par la Conférence me semble un signe positif. Puis-je rappeler à mes collègues de Genève que 1864 a été l'année de l'adoption de la toute première Convention de Genève? De même que ce traité particulier de 1864 a été le précurseur d'un droit international humanitaire très étoffé et a posé les fondements des conventions éminemment importantes de 1949, nous avons l'espoir que la décision CD/1864 pourra produire des résultats concrets et tout aussi prometteurs.

Nous invitons instamment toutes les délégations à faire preuve à présent de souplesse et à apporter leur appui au dispositif visant à mettre en œuvre la décision CD/1864. Les six Présidents méritent d'être félicités pour les vastes consultations engagées pendant la période estivale de l'intersession en vue de nous amener jusqu'à ce stade. Le dispositif envisagé prévoit un traitement équilibré et équitable des questions inscrites à l'ordre du jour de la Conférence sous la conduite d'un groupe de collègues parfaitement qualifiés.

Pour la Nouvelle-Zélande, les négociations sur un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes nucléaires occuperont une large place dans cet ordre du jour. Nous appuyons depuis longtemps la mise en route de telles négociations. Cependant, nous entendons aussi nous intéresser concrètement aux autres points qui figurent dans le document CD/1864 et qui sont également importants pour la sécurité mondiale. Nous prendrons activement part au groupe de travail sur le désarmement nucléaire. Nous nous réjouissons à l'avance des échanges fructueux et productifs qui seront consacrés aux garanties négatives de sécurité et restons intéressés par les discussions sur la prévention d'une course aux armements dans l'espace et sur les autres questions inscrites à l'ordre du jour de la Conférence.

Madame la Présidente, il va sans dire que vous pouvez compter sur l'appui énergique de la Nouvelle-Zélande et sa coopération dans vos efforts tendant à orienter cet organe vers un travail de fond.

La Présidente (*parle en anglais*): Je remercie la représentante de la Nouvelle-Zélande pour sa déclaration. Je donne maintenant la parole à l'orateur suivant inscrit sur ma liste, le représentant de la Fédération de Russie.

M. Loshchinin (Fédération de Russie) (*parle en russe*): Premièrement, nous tenons à dire combien nous regrettons que l'Ambassadeur de Sri Lanka, M. Dayan Jayatilleka, achève sa mission à Genève. Durant les deux années de son affectation dans cette ville, l'Ambassadeur Jayatilleka s'est acquis une très bonne réputation, notamment à la Conférence du désarmement. Ce diplomate hautement compétent et très cultivé a une connaissance approfondie des relations internationales; il s'est montré extrêmement énergique et actif et a exprimé un point de vue personnel sur différentes situations, y compris les événements très graves survenus dans son propre pays. En même temps, il a beaucoup accompli, tant pour son pays, bien entendu, que pour le renforcement de la coopération internationale. Vous nous manquez, cher Dayan. Nous vous présentons nos meilleurs vœux et espérons vous revoir. Nous souhaitons également la bienvenue aux nouveaux Ambassadeurs du Bangladesh et de la Nouvelle-Zélande et tenons à vous assurer, chers collègues, de notre volonté de collaborer avec vous.

Madame la Présidente, la délégation russe vous accueille avec plaisir au poste de président et vous adresse ses meilleurs vœux de réussite dans votre tâche à ce stade très crucial des travaux de la Conférence. Nous tenons à vous assurer de notre coopération et de notre plein appui.

Nous constatons avec une satisfaction particulière que, contrairement à bon nombre des années antérieures, la Conférence du désarmement entame la dernière partie de sa session annuelle avec un programme de travail. C'est un résultat appréciable et important. Nous sommes reconnaissants aux six Présidents, et en particulier à l'Ambassadeur de l'Algérie, qui ont tant contribué à la formation d'un consensus. Nous sommes convaincus qu'il sera remédié au léger contretemps lié au règlement des questions restantes de procédure et que nous pourrons nous atteler aux travaux de fond avant la fin de la session de 2009.

Madame la Présidente, nous tenons à vous remercier, vous et vos collègues du groupe des six Présidents, pour les efforts inlassables déployés en vue de trouver une issue à la situation grâce aux consultations que vous avez tenues pendant l'intersession. La délégation russe porte un grand intérêt à la reprise des activités de négociation de notre instance, dont les résultats contribueront directement à renforcer la sécurité internationale.

Nous avons tous besoin d'une conférence fonctionnelle et, de toute évidence, il est important que ses activités ne soient pas rendues plus compliquées par divers types de conflit, notamment des conflits armés, parfois provoqués par des politiciens irresponsables, comme cela a été le cas en août de l'année dernière.

Voilà bientôt un an, la paisible ville de Tskhinvali, capitale de l'Ossétie du Sud, et les forces russes de maintien de la paix ont été lâchement attaquées par la Géorgie. Les événements survenus pendant ces quelques journées ont occasionné un profond bouleversement, non seulement pour la Transcaucasie, mais également pour le monde entier. Il y a une année, à la Conférence du désarmement, nous avons en particulier appelé l'attention sur le danger que constituent des livraisons déstabilisantes d'armes vers des régions en proie à un conflit. Or, que voyons-nous aujourd'hui? Des armes continuent d'être acheminées vers une zone potentielle de conflit en Transcaucasie. Le Président géorgien Saakachvili, après une brève période de confusion, a recommencé à faire des déclarations revanchardes. Ce qui se passe depuis quelques jours est des plus dangereux. Des villes et des villages d'Ossétie du Sud sont exposés quasi quotidiennement à des tirs provenant du territoire géorgien. Nous disposons d'informations confirmant l'intention de Tbilissi de marquer l'anniversaire de son agression – de son agression manquée – par des provocations à grande échelle, notamment le recours à des armes. De toute évidence, ni le régime de Saakachvili ni ceux qui le soutiennent n'ont pu tirer les conclusions qui s'imposent après l'aventure de l'an dernier. On dirait qu'ils n'ont pas appris leur leçon. Or chacun doit voir clairement qu'il n'y a d'autre solution raisonnable qu'un règlement politique pacifique des conflits.

Il importe maintenant au plus haut point de chercher sincèrement et de concert des moyens de résoudre de tels problèmes. À cet égard, l'exemple de la coopération efficace et pragmatique entre la Russie et l'Union européenne sous la présidence de la France mérite d'être mentionné. Ce type de coopération a été un important facteur de stabilisation et offre de grandes possibilités pour l'ensemble de la zone euro-atlantique. Un tel exemple confirme qu'il est nécessaire et possible de conclure un nouveau traité européen de sécurité, dont l'idée a été avancée par le Président D. A. Medvedev.

Nous rappelons les événements de l'an dernier pour la simple raison que la situation est véritablement inquiétante et qu'il faut évaluer les événements d'août 2008 d'une manière objective et impartiale et en tirer les conclusions qui s'imposent. Cependant, si cela n'est pas le cas et si les «têtes brûlées» de Tbilissi tentent de marquer l'anniversaire de l'échec de leur agression contre l'Ossétie du Sud par le cliquetis des armes et toutes sortes de provocations, la riposte sera rude et déterminée. Nous espérons que le mois d'août 2009 s'écoulera pacifiquement sans provocations ni incidents.

Nous espérons également, Madame la Présidente, que vos efforts visant à trouver des solutions acceptables par tous seront couronnés de succès et que la Conférence pourra entreprendre ses travaux de fond dans le courant du mois.

La Présidente (*parle en anglais*): Je remercie le représentant de la Fédération de Russie pour ses déclarations et me tourne à présent vers l'orateur suivant inscrit sur ma liste, le représentant du Bangladesh. Avant de vous donner la parole, puis-je saisir cette occasion pour vous souhaiter très chaleureusement la bienvenue, d'autant que les arrivées et les départs dont il est question aujourd'hui semblent être placés sous le signe des antipodes? Vous avez un lien très étroit avec l'Australie et même avec le service diplomatique australien, et je suis donc ravie de vous voir ici à la Conférence. J'en profite aussi pour vous assurer officiellement de notre ferme appui et de notre coopération. Monsieur l'Ambassadeur Hannan, vous avez la parole.

M. Hannan (Bangladesh) (*parle en anglais*): Madame la Présidente, permettez-moi de commencer par exprimer mes regrets devant le départ de l'Ambassadeur Dayan Jayatilleka. Je lui adresse mes meilleurs vœux de réussite dans ses activités futures et lui souhaite bonne chance à lui et à sa famille. Je souhaite aussi la bienvenue à la nouvelle Ambassadrice de la Nouvelle-Zélande et me réjouis de travailler avec elle.

Comme je prends la parole pour la première fois à la Conférence du désarmement depuis mon entrée en fonctions en tant que représentant permanent du Bangladesh, permettez-moi de vous féliciter de votre accession à la présidence de la Conférence. Soyez assurée de notre coopération continue avec vous et avec les autres membres de la Conférence.

Je tiens à remercier les représentants et collègues qui m'ont adressé des paroles de bienvenue au sein de cet organe. Personnellement, c'est pour moi un plaisir et un privilège de me trouver parmi vous tous et je compte sur votre aimable coopération et votre appui au cours de nos négociations sur le désarmement.

Ma délégation apprécie au plus haut point le rôle que vous avez joué, Madame la Présidente, ainsi que les efforts entrepris par les membres du groupe des six Présidents pour sortir la Conférence de la longue impasse dans laquelle elle se trouvait. Le Gouvernement bangladais espère que la Conférence engagera bientôt des travaux de fond. En prenant la parole en février dernier devant la Conférence du désarmement, la Ministre des affaires étrangères du Bangladesh a clairement exprimé sa déception devant l'absence de progrès. Il est donc encourageant de constater que nous avons progressé depuis février. Nous considérons que la Conférence du désarmement est très près d'aboutir à un accord sur la façon de mettre en œuvre le programme de travail figurant dans le document CD/1864. Ma délégation est prête à aller de l'avant. Nous restons néanmoins réalistes. La Conférence a besoin de l'adhésion de chacun pour réaliser de véritables progrès.

À cet égard, nous sommes très sensibles aux efforts que vous-mêmes et les autres Présidents avez déployés pour formuler une proposition qui tienne compte de manière satisfaisante des préoccupations qui subsistaient. Nous ne doutons pas qu'un consensus pourra rapidement être trouvé.

La Présidente (*parle en anglais*): Je remercie le représentant du Bangladesh pour sa déclaration. L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de l'Indonésie.

M. Puja (Indonésie) (*parle en anglais*): Madame la Présidente, comme c'est la première fois que je prends la parole sous votre présidence, laissez-moi m'associer à mes collègues pour vous féliciter sincèrement de votre accession à ce poste. Nous sommes convaincus que, sous votre direction éclairée, la Conférence obtiendra des résultats constructifs supplémentaires dans le cadre des efforts de désarmement.

La Conférence du désarmement a adopté son programme de travail en mai 2009 et a prouvé au monde entier que les travaux des années précédentes avaient porté leurs fruits. Ceux-ci résultent manifestement d'efforts concertés dans lesquels les discussions, les consultations et l'esprit de compromis sont apparus comme le seul moyen de venir à bout des problèmes. Nous espérons ardemment pouvoir conserver cet élan et nous entendre sur la façon de donner suite à la décision CD/1864. Je tiens à vous assurer du soutien total et de la coopération de ma délégation pour vous aider dans l'accomplissement de votre tâche.

Permettez-moi également de m'associer à la déclaration faite par le représentant de la Colombie en faisant mes adieux à notre distingué collègue, l'Ambassadeur Jayatilleka de Sri Lanka. Je souhaiterais le remercier pour sa compréhension et les efforts qu'il a déployés l'an dernier dans cette auguste instance en qualité de coordonnateur sur le point 6 de l'ordre du jour concernant le programme global de désarmement. Enfin et surtout, je lui sais gré de sa cordiale amitié. Je lui souhaite le plus grand succès dans ses futures activités et espère que nos chemins se croiseront à nouveau dans les années à venir.

Je voudrais aussi brièvement saisir cette occasion pour souhaiter chaleureusement la bienvenue dans notre club aux représentants de la Nouvelle-Zélande et du Bangladesh.

La Présidente (*parle en anglais*): Je remercie le représentant de l'Indonésie pour sa déclaration et donne maintenant la parole au dernier orateur figurant sur ma liste, le représentant de la Chine.

M. Wan Qun (Chine) (*parle en chinois*): La Chine s'associe aux autres délégations en exprimant ses profonds regrets devant le départ du distingué Ambassadeur Jayatilleka. Nous le regretterons non seulement pour sa sagesse, son expérience, sa profondeur de vues et son éloquence, mais surtout pour les concours qu'il a apportés aux travaux de la Conférence du désarmement et du Groupe des 21. Nous nous souviendrons de ces contributions et lui souhaitons bonne chance dans sa nouvelle vie et son nouveau poste.

Je voudrais également annoncer brièvement que le Ministre des affaires étrangères de la Chine, M. Jang Jiechi, prendra la parole devant la Conférence le 12 août à 10 heures pour présenter les positions de notre pays sur les questions liées à la maîtrise des armements et à la non-prolifération.

La Présidente (*parle en anglais*): Je remercie le distingué représentant de la Chine pour sa déclaration et suis heureux d'apprendre que le Ministre chinois des affaires étrangères prendra la parole devant la Conférence du désarmement.

Je n'ai plus d'orateurs sur ma liste. Une délégation désire-t-elle prendre la parole à ce stade? Cela ne semble pas être le cas.

La Conférence a adopté son programme de travail figurant dans le document CD/1864 le 29 mai, sous la direction éclairée de mon collègue et ami du groupe des six Présidents l'Ambassadeur Jazairy de l'Algérie. Entre-temps, les présidents successifs ont mené avec un large éventail de délégations des consultations intensives sur l'application de cette décision, à savoir la nomination des présidents des groupes de travail et des coordonnateurs spéciaux, comme indiqué dans le document CD/1867, et sur le calendrier des activités, comme indiqué dans le document CD/1866/Rev.1. Diverses délégations ont proposé de réunir ces deux documents en un seul. Il semble y avoir un accord général sur la question, aussi proposerais-je de procéder de cette façon.

D'autres délégations ont appelé l'attention sur certains principes qu'elles voudraient voir pris en considération dans l'application de la décision, en vue de clarifier les modalités de mise en route des travaux. En ma qualité de présidente et avec le concours de mes collègues du groupe des six Présidents, nous avons mené de vastes consultations avec de nombreuses délégations sur ces questions. J'ai le plaisir d'annoncer que ces consultations ont été productives et semblent avoir désormais abouti à une large convergence de vues.

Parmi ces principes, il convient de mentionner: premièrement, l'application de la règle du consensus aux activités des groupes de travail et des coordonnateurs spéciaux, ce qui cadre avec le Règlement intérieur; deuxièmement, l'idée que les postes des présidents des groupes de travail et des coordonnateurs seront occupés par roulement et suivant une répartition géographique équitable, ce qui serait conforme à la pratique antérieure de la Conférence; et troisièmement, la nécessité de traiter les points de l'ordre du jour de façon équilibrée conformément à la décision CD/1864, comme indiqué dans le projet de calendrier des activités. Ces principes, qui semblent être incontestables et bénéficier d'un appui général, feront l'objet d'un texte introductif très succinct dans le projet de décision que je demanderai au secrétariat de diffuser auprès des délégations à la fin de cette séance.

En outre, je distribuerai un bref projet de déclaration du Président prenant en considération d'autres questions soulevées par les délégations, qui ont là aussi fait l'objet de larges consultations. Une de ces questions est de savoir comment assurer la continuité entre 2009 et 2010 sans préjuger des décisions que la Conférence du désarmement devra adopter en 2010 conformément au Règlement intérieur. Il en est fait mention, dans la déclaration, dont le libellé s'inspire du Règlement intérieur et des rapports annuels successifs de la Conférence à l'Assemblée générale, à propos du rôle des nouveaux présidents et des présidents sortants. L'autre question de fond abordée dans la déclaration est celle des préoccupations des États en matière de sécurité nationale, qui fait l'objet d'un paragraphe dans lequel j'ai là encore directement repris le Règlement intérieur.

Le document CD/1866/Rev.1 sur le calendrier des activités a été établi en partant du principe que nous devons entamer les travaux hier. Ce calendrier prévoyait quatre semaines de délibérations sur les questions de fond et trois semaines pour l'examen du rapport. Comme nous avons perdu une semaine, le calendrier révisé est identique au premier pour les quatre semaines consacrées aux travaux de fond. Il démarre et finit tout simplement une semaine plus tard. Le calendrier proprement dit n'a pas changé, si ce n'est une modification mineure dans le déroulement des travaux proposée par la prochaine présidence autrichienne, tendant à déplacer la séance finale du groupe de travail 4 de l'après-midi du 4 septembre au matin du même jour pour permettre la tenue d'une éventuelle séance plénière dans l'après-midi de façon à distribuer le projet de rapport de la session de 2009. Cela signifie que nous avons à présent deux semaines pour l'examen du rapport. Le Règlement intérieur prévoit que celui-ci doit être communiqué à tous les États membres de la Conférence, pour examen, au moins deux semaines avant la date à laquelle il doit être adopté. Mon collègue autrichien, qui assurera la présidence à ce moment-là, m'a assuré qu'il distribuerait le projet de rapport conformément au Règlement intérieur de façon que les délégations aient suffisamment de temps pour consulter leur administration centrale. Là encore, c'est une question sur laquelle nous nous sommes largement concertés et il semble que, même si les délégations ont exprimé divers avis, la plupart sont satisfaites de ce délai supplémentaire pour les travaux de fond, compte tenu du fait que les présidents des groupes de travail et les coordonnateurs spéciaux auront besoin de temps à la fois pour leurs débats de fond et pour produire leur propre rapport conformément à la décision CD/1864.

Avant de lever la séance, je demanderai au secrétariat de distribuer le projet de décision CD/1870 sur l'application de la décision CD/1864 et le projet de déclaration du Président que je viens de mentionner. Étant donné qu'une grande partie du contenu vous est déjà familier au vu des projets antérieurs faisant l'objet des documents CD/1867 et CD/1866/Rev.1, et que de larges consultations ont été engagées avec bon nombre d'entre vous pendant l'intersession, j'espère que la Conférence sera en mesure d'adopter le projet de décision dans le courant de la semaine pour que nous puissions – comme bon nombre de délégations l'ont instamment demandé – nous mettre enfin au travail. Plutôt que de laisser la parole aux délégations à ce stade pour des discussions sur les documents, il me semble plus utile de lever la séance afin que les délégations aient suffisamment de temps pour

étudier ces documents. En tant que Présidente, je suis bien entendu à la disposition de tout État membre qui souhaiterait discuter de ces documents avec moi.

Les travaux de notre séance plénière d'aujourd'hui sont ainsi terminés.

La séance est levée à 11 h 30.